

Culture scientifique, technique et industrielle : pour une insertion dans les nouvelles dynamiques du développement culturel territorial

Depuis la loi de décentralisation, les politiques culturelles territoriales ont évoluées de manière très sensible et c'est le cas particulièrement des collectivités départementales. Nous concrétisons ce propos en prenant l'exemple d'un département rural parmi d'autres, celui de la Dordogne à travers un petit historique rapide.

L'héritage.

La loi de décentralisation de 1982 a légué au Département un certain nombre de compétences en matière culturelle. Cela s'est traduit, principalement, par le transfert des Bibliothèques Centrales de Prêt devenues Bibliothèques Départementales (qui œuvrent, entre autres, au développement de la lecture publique en s'appuyant sur les réseaux des bibliothèques municipales) et des Archives Départementales indispensables pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit passé et à venir. L'État conservait, cependant, un droit de tutelle sur la nomination des directeurs issus des filières nationales afin de garantir une continuité dans les missions de service public. Cela a été aussi le cas des ADAM (Associations pour la Diffusion et l'Animation Musicale) initiées par le Ministère de la Culture et qui devenaient "services missionnés" du Conseil Général chargé de la musique et de la danse.

Héritant de ces compétences et de ces outils, les Départements ont été, alors, amenés à réfléchir à la mise en place d'une politique culturelle globale. Etaient exclus des compétences du Département le patrimoine archéologique et les monuments historiques qui restent de la responsabilité entière de l'État même s'il invite les collectivités à participer financièrement voire techniquement.

Incitation de l'État par les conventions culturelles.

Mise en place de nouveaux services par les Départements.

Explosion des budgets culturels.

Ce transfert de compétences a été accompagné par l'État d'une politique volontariste de conventionnements qui avaient pour but d'impliquer financièrement les collectivités tout en encadrant les actions (la confiance envers les collectivités, quant à leur capacité à développer des projets culturels, était, dans les années 80, loin d'être acquise).

La réponse du Département va être, conjointement, de mettre en place de nouveaux services qui lui permettent d'instruire les dossiers et de développer sa propre politique face aux partenaires constitués par l'État.

C'est ainsi qu'ont été créés les postes d'archéologue départemental (1984) et de conservateur du patrimoine (1987). La mise en place de l'Association Départemental de Développement Culturel (1986) complète les domaines culturels pas encore pris en compte : arts vivants, arts plastiques, audiovisuels... La pratique musicale est confortée par la création et la

labellisation de l'Ecole Départementale en École Nationale de Musique (1990).

Le Département créateur et acteur de son propre développement culturel.

En dehors de programmes d'aides au développement de lieux culturels sur l'ensemble du territoire, bibliothèques ou centres culturels, le Conseil Général, en s'appuyant sur ses nouveaux services, a, dans les années 90, impulsé des opérations culturelles nouvelles. Elles avaient pour but, non de s'imposer comme une superstructure, mais d'animer, de proposer leur mise en réseau en l'accompagnant de conventions avec l'ensemble des centres culturels, de fédérer les moyens, de professionnaliser les démarches. Ces dispositifs ont favorisé des programmations de qualité.

Cette démarche aboutie, aujourd'hui, à des projets territoriaux déconcentrés sur des thématiques transversales qui s'appuient sur l'ensemble des acteurs culturels, associatifs, de l'éducation et politiques. L'idée était de sortir du mouvement centralisateur (conduisant à reproduire en réduction les pratiques culturelles classiques vers les établissements prévus à cet effet) pour aller vers le public et les citoyens dans leur bassin de vie et imprégner l'ensemble du territoire jusque dans les secteurs les plus reculés.

Les centres culturels sont restés des points d'appui importants. Ils ont participé à cette démarche, hors les murs, dépassant en cela, les seules pratiques de leur réseau professionnel.

L'un des aspects majeurs des projets au nom évocateur "*Par les villages*" (1990-1994) et "*Nomades de toujours*"* (2000-2002) est qu'ils prennent en compte les thèmes dont les territoires sont porteurs : patrimoine, activités économiques, techniques, sociales, culturelles... Ils permettent de faire émerger des projets culturels transversaux ou se mêlent arts vivants (musique, théâtre, contes), arts plastiques, découverte du patrimoine, histoire, archéologie, culture scientifique et technique...

La participation de l'ensemble des services culturels, dont certains jusque-là moins habituellement sollicités (archives, bibliothèques, archéologie, musées, CAUE), a permis le développement de synergies et fait apparaître des pratiques nouvelles où, pour la première fois, la culture scientifique a tout naturellement trouvé sa place au sein de la culture par le biais du patrimoine archéologique et de l'environnement.

La place de la culture scientifique et technique.

Avant d'aborder le dernier point du changement dans la gestion des territoires (loi Chevènement et Voynet), un petit point d'analyse s'impose sur la base de cet exemple de la Dordogne.

Le mouvement de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle est jeune, si on le compare aux autres pratiques culturelles. Il n'a pas, par manque de maturité, et surtout d'une perception claire de sa place dans la culture, profité du profond changement dans les dynamiques culturelles qui ont suivi la décentralisation. Il n'a réussi, pour partie, qu'une déconcentration, d'ailleurs très disparate, sur l'ensemble du territoire national. Il s'est positionné naturellement et prioritairement en relation avec des complexes scientifiques, techniques et industriels, le plus souvent liés à des métropoles urbaines.

Ce mouvement n'a pas suffisamment perçu l'enjeu des territoires plus ruraux et d'une culture scientifique de l'environnement et des problématiques du quotidien, autrement dit de proximité et de citoyenneté.

Sensibilisation citoyenne qui est le départ indispensable pour une prise de conscience plus universelle sur les grands enjeux scientifiques et technologiques.

Autrement dit, la culture scientifique n'a pas fait l'économie de sa "période Malraux" (à retardement) avec l'affichage de sa lisibilité par la création de grands centres culturels de la science dans lesquels il faut aller pour participer de la liturgie scientifique et technique. Ces lieux créateurs et rassembleurs autour d'événements sur de grands thèmes fédérateurs sont utiles et nécessaires à condition qu'ils transforment leur pouvoir d'affichage en actions de développement et d'imprégnation des territoires et qu'ils acceptent d'être "utilisés" par eux et non seulement de les utiliser dans des stratégies de développement.

Par la non-présence, même discrète, auprès des collectivités territoriales, de simples agents ou acteurs de développement au moment des mutations engendrées par la décentralisation, le mouvement de la culture scientifique a raté une marche d'une promotion discrète mais profonde.

L'essentiel des nouveaux secteurs départementaux du développement culturel de la Dordogne (arts plastiques, archéologie, patrimoine, musique...) n'étaient représentés chacun, fin des années 80, que par un seul agent. Ils sont devenus, aujourd'hui, de véritables services indispensables dans la mise en œuvre des politiques culturelles territoriales.

Notre constat se situe dans l'espace rural. Les grandes zones périurbaines culturellement sous-équipées ont certainement vécu des situations assez similaires.

Nouveaux découpages territoriaux et nouveaux enjeux de développement culturel : Communautés de communes et pays.

Les notions de territoires sont en pleine évolution confortées, en cela, par les lois Chevènement et Voynet. Les Pays, les Communautés de communes se mettent en place et vont mettre en jeu de nouvelles stratégies dans le développement des territoires avec un repositionnement du rôle des Régions et des Départements en fonction des nouvelles compétences.

La culture n'est pas absente du débat et les évolutions, vers une meilleure imprégnation des territoires, devraient se confirmer. Les Départements, peu concernés par ces deux lois, vont devoir s'adapter. La Dordogne a pris les devants et impulse la mise en place de "Maisons de Pays", sorte de déconcentration des services départementaux.

Les pratiques culturelles ont précédé les changements en cours. Grâce au décloisonnement progressif des disciplines, elles irriguent de mieux en mieux le tissu social avec des actions de proximité et d'itinérance. La culture scientifique est de plus en plus partie prenante de ce mouvement culturel général.

Il est nécessaire, cependant, que tous les acteurs de la CSTI réfléchissent à des pratiques qui, sans se départir des grands enjeux universels, prennent en compte les particularités locales avec leurs questions et

problématiques quotidiennes en les intégrant à des actions culturelles globales.

Deux types de projets de culture scientifique issus du territoire :

- **Le Pôle International de la Préhistoire**
- **"Bâtisseurs de paysage"**

Ces deux projets ne sont en rien comparables dans leur développement.

Le premier se hisse à une dimension internationale, le second est un projet local. Le premier s'inscrit dans un siècle et demi de l'histoire universelle de la recherche archéologique au cœur d'un patrimoine emblématique ; le second saisit l'opportunité et l'actualité d'une recherche spécifique qui questionne aujourd'hui un territoire ; il est, tout en étant ouvert et référant, limité dans le temps et dans l'espace.

Ces deux projets sont, cependant, proches dans leur démarche car issus de pratiques territoriales qui visent à faire émerger les ressources locales et à adopter le dimensionnement du développement culturel qui convient.

➤ **Le Pôle International de la Préhistoire.**

Dès la fin des années 80, la croissance (que l'on voulait harmonieuse) des actions de médiation de l'archéologie a rendu nécessaire un état des lieux, suscité une analyse des pratiques, stimulé une évaluation de besoins. Cela s'est accompagné d'une étude sociologique sur les pratiques scolaires et de rapports complémentaires sur les lieux d'accueils, les demandes ou les offres culturelles existantes. L'aboutissement, après une longue gestation de plus de dix ans, en a été la mise en œuvre du Pôle International de la Préhistoire inscrit au contrat de plan et concrétisée, le 27 mars 2002, par la création d'un GIPC (Groupement d'Intérêt Public Culturel). Son Conseil d'Administration de 3 x 6 membres représentant l'État, la Région et le Département recouvre les compétences de la Culture, de l'Éducation, de la Recherche et du Tourisme. Il est accompagné d'un comité scientifique et pédagogique qui rassemble des scientifiques des disciplines de l'archéologie, mais également des pédagogues, des sociologues, des philosophes... L'axe majeur de son développement en est la culture scientifique (confer AMCSTI, Bulletin n° 8, p. 14 à 16, "*Pôle International de la Préhistoire : pour un développement de la culture scientifique*").

➤ **"Bâtisseurs de paysages".****

Avec le déploiement d'agents de développement lié à la mise en place des "Maisons de Pays" évoquées plus haut, le Conseil Général s'attache, désormais, à aider les nouveaux territoires (Communautés de communes et Pays) et à se doter d'une compétence culturelle. Il poursuit également la réflexion collective, la mise en réseau des acteurs locaux et l'accompagnement des projets qui ont été développés avec "*Nomades de toujours*". Parmi ces projets, "*Bâtisseurs de paysages*" s'inscrit dans une démarche plurielle dont la culture scientifique en est le moteur principal.

"*Bâtisseurs de paysages*" est né d'un projet collectif de recherche (PCR) dont le but est de mieux connaître les relations "homme/milieu dans les

fonds de vallées du Périgord" durant l'Holocène¹ en s'appuyant principalement sur l'étude palynologique des dépôts tourbeux de la vallée de la Dronne. Ce projet de recherche, piloté par le Centre National de Préhistoire, est déjà en lui-même un projet territorial puisque les sondages ont été réalisés sur cinq sites au sein de quatre cantons de la moyenne vallée. Les résultats concernent directement l'histoire de ce territoire tout en constituant une documentation de référence régionale et nationale.

Des parcours éducatifs au sein des écoles.

Les écoles proches des lieux de sondages ont été sollicitées pour élaborer des parcours éducatifs. L'idée est de faire connaître aux enfants et à leur entourage les acteurs du PCR avec leurs disciplines, leurs méthodes, les résultats, leurs questionnements (Qui sont-ils ? Que font-ils ? Et pourquoi le font-ils ?). L'école d'un petit village de 300 habitants a répondu favorablement à la proposition faite par le service de l'Archéologie et a expérimenté le premier parcours durant l'année scolaire 2001/2002. Progressivement, un véritable scénario éducatif comportant cinq étapes a été élaboré avec l'aide des services départementaux.

	Le scénario	Les angles d'approches	Les acteurs partenaires
1	L'environnement et le paysage actuels	Observation directe	Cité découverte nature à Miallet, enseignant chargé des sciences
2	L'environnement et le paysage dans un passé proche	Étude des traces orales et écrites et des représentations	Archives départementales Beaux-Arts de Bordeaux
3	L'environnement et le paysage dans un passé lointain	Approche scientifique	Centre national de la Préhistoire, Service de l'archéologie départementale, Tourbières de Vendoire, Pôle International de la Préhistoire
4	Le rapport sensible et citoyen à l'environnement et au paysage actuel et futur	Approche citoyenne Expression artistique	CAUE, Service de l'environnement, ADDC, plasticien Michel Brand, musicienne Mélanie Fossaert, centre d'art contemporain de Vassivière
5	Restitution du parcours à la population	- Organisation d'un événement (expositions, restitutions, maquettes...) - Élaboration de nouveaux supports pédagogiques	Commune de Valeuil, Conseil Général

Ce premier parcours pose les bases de déclinaisons pour d'autres parcours que les services départementaux souhaitent proposer aux enseignants pour que les enfants et la population du Val de Dronne soient mieux sensibilisés aux notions d'environnement et de paysage. Un partenariat durable avec l'Éducation Nationale est une des conditions nécessaires pour la pratique de parcours de qualité. L'objectif poursuivi est la réalisation sur ce territoire de cinq à six projets de classes artistiques et culturelles par an ce qui va dans le sens du développement des arts de la culture à l'école promu par le ministre.

¹ Dernière période du quaternaire recouvrant les 8 millénaires postglaciaires depuis les derniers chasseurs-cueilleurs du mésolithique jusqu'aux âges des métaux qui précèdent notre histoire.

Ouvrir les projets aux autres acteurs du territoire.

Une fois ces parcours mis en place, l'agent de développement de ce territoire pourra, après l'opération incitatrice "Nomades de toujours", mettre en place les relais pour la poursuite de ces actions avec d'autres acteurs et d'autres publics : milieu agricole, centres culturels, offices de tourisme, bibliothèques, secteurs de l'action sociale... sous des formes diverses. L'organisation d'une journée d'animation scientifique conviviale au sein d'une école de village est d'ores et déjà envisagée. Les habitants seront invités à rencontrer scientifiques et médiateurs pour une découverte du projet collectif de recherche et des informations qu'il apporte sur l'histoire de leur paysage. Cela se traduira par une ballade botanique et de la pédagogie active grâce à la valise sur la palynologie, sorte de petit laboratoire itinérant.

Le dialogue entre expression artistique et recherche scientifique sera valorisé par expositions et résidences d'artistes. Ce sera, entre autres, les travaux d'Olga Kisseleva qui questionne l'avenir des paysages avec des photographies virtuelles inspirées des études du BRGM.

"Bâtisseurs de paysages" illustre cette mise en phase de la culture scientifique dans le développement culturel territorial. Elle participe aux questions posées par ce type de projet intégré : la territorialisation des politiques publiques et pas seulement de la culture, le développement culturel et artistique à l'école, les complémentarités entre art, science, environnement, éducation, action sociale..., l'écocitoyenneté et le développement durable qui préfigurent des choix pour l'avenir, autant de sujets qui s'inscrivent dans ces nouvelles dynamiques territoriales.

La Culture est l'expression de notre représentation du monde et de notre place dans le monde des vivants. La science et les techniques les imprègnent de plus en plus, que ce soit dans nos projections sur le passé ou sur l'avenir. Leur insertion dans les politiques culturelles sera d'autant plus naturelle et forte qu'elles seront proches du citoyen.

Serge Maury
(AMCSTI n° 10)

** Ces opérations territoriales ont été proposées par Guy SCHNELLER, Conseiller pour la Culture auprès du Président du Conseil Général de la Dordogne. Elles font suite à un long travail de terrain et de partenariat des services départementaux avec les cantons, les communes, les centres culturels, les associations locales...*

*** Merci à Laurent HAUPTMANN, Chargé de Mission "Nomades de toujours" et futur agent de développement du Pays Périgord Vert, pour sa collaboration au texte "Bâtisseurs de Paysage".*